

approvisionnement - choix des matériaux

Tous les matériaux que nous utilisons sont produits par des usines, des pépinières ou des sociétés sélectionnées et répondant aux meilleures conditions normatives, que ce soit au niveau du respect de l'environnement, ou de leur engagement en terme de responsabilité sociale.

nuisances de chantier

Tous les appareils et toutes les machines (chargeurs, dumpers, camionnettes...) utilisés sur les chantiers répondent aux dernières normes en vigueur, notamment au niveau de l'insonorisation, de la pollution, ou encore de la sécurité et de l'ergonomie. De plus, tous nos matériels sont contrôlés régulièrement par des organismes vérificateurs (Dekra, Norisko...)

Notre entreprise se conforme aux décrets communaux notamment sur le respect des horaires pour le bruit.

utilisation de produits phytosanitaires

Les désherbages seront limités par la mise en place d'un mulch naturel, à base de fibre de peuplier et d'algues marines.

Le choix du produit phytosanitaire est toujours effectué par une personne habilitée à le faire, qui a une parfaite connaissance des risques pour le public et l'environnement, ainsi que de l'analyse des seuils d'interventions en fonction des exigences phytosanitaires.

Nous refusons de nous fonder sur la notion de coût comme critère de choix de nos produits. Nous lui préférons le critère de l'« information maximum », qui donne une connaissance précise sur le produit dans sa globalité.

- Nous nous engageons à utiliser :
- des produits homologués pour l'usage envisagé (N° d'AMM sur l'étiquetage)
 - des produits en fonction des risques pour les personnes et pour l'environnement.
 - des produits faciles d'emploi
 - des produits en fonction de leur conditionnement (matériaux d'emballage, ergonomie, type d'ouverture, système de fermeture, optimisation du produit restant...)

Agrément et certificat professionnels

D'après le décret n° 94-863 du 5 octobre 1994 et d'après l'arrêté du 13 mars 1995, nous exigeons, avant de travailler avec un fournisseur, qu'il nous présente un agrément autorisant la vente directe de produits toxiques et très toxiques.

Nous mêmes, en tant que prestataires de services, sommes en mesure de présenter cet agrément quelle que soit la classification toxicologique du produit.

Sécurité

Sur les chantiers, nous nous assurons pour la sécurité des personnes, que les produits soient mis hors d'atteinte. Les produits ne sont accessibles qu'aux personnes qualifiées et compétentes de nos équipes.

Au sein des locaux de la société, les produits sont stockés dans un local réservé à cet effet. Il est important de les préserver du gel ou des variations climatiques, afin de conserver leur efficacité maximale. Nous avons également mis en place un suivi des usages, ce qui permet un meilleur suivi de leur consommation et donc de leur renouvellement.

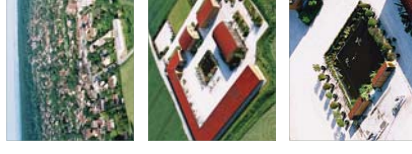
Les conditions météorologiques sont prises en compte par nos équipes avant application des produits et cela dans le but d'éviter tout risque de ruissellement par temps de pluie (noctif pour l'environnement et inefficace sur les plantes)

Lors des interventions, notre personnel est équipé de masques portant le marquage CE et la norme EN, des lunettes étanches portant la norme NF et des gants adaptés, une combinaison de protection et des chaussures étanches.

LA FERME DU VIVIER

développement durable notre engagement

«La manière dont nous investissons crée le monde dans lequel nous vivons», est la définition de l'Investissement Socialement Responsable (I.S.R.) ou responsabilité sociale, qui est la façon dont l'entreprise réalise ses investissements, en tenant compte des impacts sociaux et environnementaux.



Le développement durable au sein du groupe

La Ferme du Vivier

Responsabilité Sociétale du Groupe

Le développement durable sur le chantier

- Approvisionnements
- Choix de matériaux, procédés
- Nuisances de chantier
- Utilisation des produits phytosanitaires
- Gestion des déchets

Le transport de nos produits fait également l'objet d'une prise en charge particulière car soumis à une réglementation spécifique (véhicules permettant d'isoler les produits du personnel, un mini extincteur à poudre en cas d'incendie, une trousse de secours, un dossier comprenant les fiches techniques, les fiches des données de sécurité des produits, l'agrément de la société ...)

gestion des déchets

- Déchets verts

Tous nos déchets verts sont convoyés vers notre plate forme de Saint Nom la Breteche, afin d'être triés (souches, gros bois, branchages et feuilles, copeaux de bois et les terres de décapages).

Ces déchets sont stockés temporairement sur notre plate forme pour ensuite être repris par grosses quantités par les centres de traitements adaptés (végétères et centres d'enfouissements pour les terres).

Les déchets verts sont ensuite transformés en compost et terreaux pour les végétales.

Les copeaux de bois sont utilisés directement par nos soins comme mulch sur les nouvelles plantations ou dans les sous-bois.

- Autres déchets

Tous les autres déchets sont triés et transportés en décharges spécifiques.

Tous les plastiques (pots, contenants, emballages, cartons...) partent sur le centre de tri de Plaisir.

Les gravats sont également triés en fonction de leur réutilisation possible, notamment pour les centres de tri. Le transport se fait de manière séparée, afin de répondre au mieux aux contraintes de ces centres.



Art Topia

Ferme du Vivier

78 860 - Saint-Nom-La-Breteche

Tel : 01.30.80.18.90 - Fax : 01.30.80.18.91

Email : art.topia@wanadoo.fr

Contact : Monsieur Laurent Michel



LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DU GROUPE

La ferme du vivier



« Un développement qui permette aux générations présentes de satisfaire leurs besoins sans remettre en cause la capacité des générations futures à satisfaire les leurs », telle est la définition du développement durable.

Depuis toujours, le groupe a élaboré son développement en essayant de respecter au mieux, en fonction de ses possibilités, son environnement, qu'il soit naturel, social ou économique.

La Ferme du Vivier en est un exemple, notamment en terme d'éco-construction respectant l'environnement, mais aussi avec une réflexion plus poussée sur l'économie de travail et le volet économique.

La réflexion initiée pendant trois ans sur la construction des bâtiments d'exploitation et des bureaux, tenant compte des aspects environnementaux, sociaux et économiques, a permis de réaliser des constructions répondant aux besoins des diverses entreprises du groupe, avec une ergonomie de travail adaptée, en respectant au mieux l'environnement.

La Ferme du Vivier est construite sur un terrain de deux hectares, en limite de la Plaine de Versailles, classée Monument Historique, puisque c'était la plaine de chasse appartenant à Louis XIV.

Les terres ont été acquises en 2002, et les travaux débutèrent début 2003. Huit mois ont suffi entre les terrassements et l'emménagement des entreprises dans les locaux.

Cette construction répond aux critères des normes de Haute Qualité Environnementale, sur plusieurs points, notamment :

- construction en bois (charpentes, bardages et sous-couche de couverture),
- toitures végétalisées (procédé Ecosedum),
- récupération des eaux pluviales, pour réutilisation,
- éclairages en basse consommation,
- ventilation des bureaux, sans utilisation de climatiseurs,
- revêtements de sols naturels et présentant une certaine perméabilité,
- utilisation de lasers aqueuses pour les traitements de bois,
- intégration dans le paysage et impact limité sur son environnement...

Outre l'aspect construction, l'impact de l'exploitation sur son environnement a aussi fait l'objet d'une réflexion, notamment :

- piste de lavage utilisant l'eau de pluie, avec un recyclage via un déboureur, déshuileur, et système de lagunage,
- pompes à carburants permettant l'utilisation de carburants verts,
- plate-forme de tri sélectif des déchets verts, souches, gravats, et autres déchets, avec accès faciles pour les transferts (chargements et déchargements),
- récupération des huiles usagées pour l'atelier mécanique,
- mobilier de bureaux et vestiaires en bois, issus de plantations contrôlées,
- circulation des véhicules au sein de la ferme, tenant compte des risques potentiels de collisions, et de l'économie de travail,
- stockages des matériaux ou matériels, par zones prédéfinies, en fonction des utilisations et des risques (ex : matières inflammables proches de la bôme à incendie, et loin des matériels et bureaux)...

Les réparations des bureaux ont aussi fait l'objet d'études, notamment pour disposer les écrans d'ordinateurs, de façon à ne pas être gênés par le soleil, ou encore en fonction des diverses circulations au sein du bâtiment (salle de réunion à l'étage, comptabilité à l'étage, cadres de commandement au rez-de-chaussée, bureau d'études à l'étage).

Le regroupement des diverses entreprises dans ces bâtiments permet d'optimiser des matériels ou des postes en répartissant les charges. Le secrétariat et le standard sont communs aux différentes entreprises, avec des lignes différenciées. Un serveur informatique avec un logiciel (Dreamforce), est utilisé par l'ensemble des sociétés. Le réseau internet haut débit est commun, tout comme l'utilisation de la salle de réunion.

Tous ces points permettent de réaliser des économies d'échelle importantes, tout en bénéficiant de compétences ou de matériels performants.



QUELQUES CHIFFRES

- Surface totale du site : 2 hectares
 - Surface convertie au sol : 1861 m²
 - Surface convertie développée : 2005 m² (incluant étage et bureaux)
 - dont 551 m² de bâtiments de stockage fermés
 - dont 752 m² de bâtiments de stockage ouverts
 - dont 174 m² d'atelier mécanique et vestiaires
 - dont 288 m² de bureaux
 - dont la serre de l'orangerie de 240 m² sur 7 m de hauteur
 - Surface cour intérieure bâtiment 8610 m²
 - dont 700 m² de plates formes à déchets, de stockages et jauges à végétaux
 - dont 120 m² de piste de distribution de carburant et de lavage
 - Surfaces de 1300 m² de parkings personnels et visiteurs
 - Surfaces dédiées au stockage et aux cultures de végétaux : 10 000 m²
 - Bassin de récupération des eaux pluviales de 500 m³
 - Toitures végétalisées selon le procédé Ecosedum 2000 m²
- Piste de distribution de carburants (fuel, gasoil, super), permettant de distribuer des carburants verts (bio éthanol...)
- Piste de lavage équipée d'un déboureur-déshuileur, avec filtration des eaux par lagunage.

A l'étude :

- installation de panneaux photovoltaïques permettant de chauffer l'orangerie à 10/15° en hiver, et de faire fonctionner l'ensemble des éclairages de la ferme, avec des leds et plus si possible.

- renouvellement du parc matériel avec des moteurs fonctionnant au bio-carburant (fondueuses, véhicules).

- utilisation d'huiles biologiques dans les matériels à verins, engins, camions 18T, multi bennes, grue...

- acquisition de moutons pour l'entretien de la prairie (10 000m²).

RESPONSABILITE SOCIALE DU GROUPE



Aujourd'hui, pour réussir sur certains marchés, une entreprise ne doit plus uniquement être compétente sur son métier de base, mais doit prendre en compte beaucoup d'éléments permettant aux clients de mesurer concrètement les capacités de l'entreprise à s'adapter à son ou à ses marchés.

Il existe des normes internationales, appelées ISO, qui définissent des règles strictes pour l'organisation de l'entreprise (norme ISO 9000), ou pour la prise en compte de l'environnement (norme ISO 14000).

Ces normes reconnues sont des critères pour pouvoir répondre sur certains marchés, mais aident aussi l'entreprise à se développer.

C'est aussi un vecteur de communication et une preuve de dynamisme et d'organisation.

Le groupe est bien structuré, même s'il reste encore beaucoup à faire, notamment en organisation et sur l'environnement, et continue à travailler sur la responsabilité sociale, qui prend en compte le facteur humain et social de l'entreprise, aussi bien en interne qu'à l'extérieur.

Beaucoup d'actions sont menées depuis plusieurs années.

En interne, au niveau du personnel, nous pouvons citer quelques exemples concrets :

- respect des tenues des personnels et du port des EPI (Equipements de Protection Individuels),
- prise en compte des types de travaux avec adaptation des matériels,
- matériels fréquemment renouvelés et aux normes en vigueur,
- ergonomie des lieux de travail,
- formation interne des personnels et prise en compte de leurs aptitudes aux divers postes,
- entretiens d'évaluation individuels tous les deux ans,
- formations des apprentis (du CAP à l'ingénieur), et des stagiaires, avec suivi personnalisé et charte d'accueil et de suivi,
- embauche d'un étudiant chercheur à temps partiel, lui permet tant de continuer ses études, en ayant une rémunération,
- sélection des fournisseurs respectant les règles de sécurité, d'environnement, et sociales,
- le groupe a mis en place une Newsletter interne, permet tant d'informer le Personnel sur l'évolution du groupe,
- l'ensemble des déchets verts est recyclé au centre Bio Yvelines Vert, qui est également un centre de réinsertion sociale à Versailles.

A l'extérieur, d'autres actions importantes sont menées également, notamment :

- ART TOPIA est mécène, depuis 2000, auprès des Vieilles Maisons Françaises, association reconnue d'utilité publique pour la sauvegarde du patrimoine bâti et des parcs & jardins, en remettant un prix de 3 000 Euros par an, en nature, pour un parc ou un jardin.

En 2006, le manoir d'Heurtevent, en Normandie, a fait l'objet d'une étude de création des jardins autour du manoir.

Ce prix est remis en présence du Ministre de la Culture.

- Monsieur MICHEL est administrateur et trésorier, depuis 10 ans, du Centre Horricole d'Enseignement et de Promotion, au Tremblay sur Mauldre, qui forme des jeunes aux métiers du paysage et de l'environnement, du CAP au BTS.

- L'entreprise réalise des stages de formation, à TECOMAH, à Jouy en Josas, sur l'Art Topiaire, ou encore sur la gestion des jardins.

Monsieur MICHEL est conférencier auprès d'associations de sauvegarde du patrimoine (Vieilles Maisons Françaises, Demeure Historique, Histoire Jardens, European Boxwood & Topiary Society...), et écrit des articles techniques et historiques dans leurs revues respectives.

- ART TOPIA travaille sur un DVD de présentation sur l'histoire et les techniques des jardins à la Française, sur les châteaux d'Île de France, avec des historiens, des chercheurs en collaboration avec le Conseil Général des Hauts de Seine, au parc de Sceaux.

Des écoles, primaires et secondaires, mais également des étudiants en architecture, ou en paysage, viennent visiter la Ferme du Vivier, comme exemple de prise en compte du développement durable, notamment avec la région ou le Conseil Général des Yvelines et le C.A.U.E..

ART TOPIA, travaille avec les Compagnons du Devoir, pour développer une formation spécifique à notre métier avec l'organisation d'un Tour de France Compagnonnique. Le premier Aspirant Compagnon devrait intégrer l'entreprise courant 2007.

- ART TOPIA, travaille avec l'E.L.C.L.A., qui est un regroupement de professionnels européens, afin de partager les expériences, et recevoir des stagiaires étrangers, voire faire des échanges.

Toutes ces actions, permettent au groupe d'avoir une bonne image, de prouver le dynamisme et le savoir faire de son personnel, mais aussi servent à valoriser notre métier à l'extérieur, tout en ayant une approche globale, sur le volet social et l'environnement.

Tout ceci représente les valeurs du groupe, que nous pérennisons par des actions quotidiennes et l'implication de tous.